

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	10	9

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

20/03/2022

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu URBAN Michel - ZIPPEL Florianne

Absent excusé : Céline TROSCZCZYNSKI

Nombre de Procuration : 1 donnée par Céline TROSCZCZYNSKI à Michel URBAN

DCM 169/2023 Approbation du Compte Administratif – Lotissement

Monsieur le Maire a quitté la salle pour ce point.

• LOTISSEMENT

Recettes de fonctionnement	97 861.09 €
Dépenses de fonctionnement	156 710.02 €
Résultat de l'exercice	- 58 848.93 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	6 271.28 €
Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice	-52 577.65 €
Recettes d'investissement	88 124.34 €
Dépenses d'investissement	0.00 €
Résultat de l'exercice	88 124.34 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	-88 124.34 €
Résultat de clôture d'investissement de l'exercice	0.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Cyrille BECKER, 1^{er} Adjoint au Maire par 8 voix pour (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), approuve le compte administratif 2022 du Lotissement.

Fait à RAVILLE, le 27/03/2023

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,

Michel URBAN



La secrétaire de séance

Delphine BERGER